



**CALCUL DE L'IMPÔT POUR LES ACCORDS EN VUE D'ACQUÉRIR DES ACTIONS**  
(Article 207.1(5) de la Loi de l'impôt sur le revenu)

- Le présent formulaire doit être rempli pour l'année 2002 et suivantes par toute personne visée par l'article 205 de la Loi de l'impôt sur le revenu qui a conclu un accord pour acquérir du capital-action d'une société, d'une personne autre que la société à un prix différent de la juste valeur marchande à la date d'acquisition. La date de conclusion de l'accord d'acquisition des actions détermine quelle colonne de la section 2, ci-dessous, il faut remplir.
- Fournissez en annexe, pour chaque mois, une description des actions ainsi que le nombre d'actions soumises à un accord durant le mois (autre qu'une option inscrite à une bourse de valeurs prescrite).
- L'expression « année d'imposition » désigne l'année d'imposition de la personne qui est tenue de produire la présente déclaration.

<b>Section 1 – Identification</b>		Numéro de téléphone
Nom		Numéro de compte
Adresse		

**Section 2 – Calcul des montants assujettis à l'impôt**

A Mois	Remplissez les colonnes B à H selon la date de conclusion de l'accord								I Inscrivez 1 % de la colonne B	J Inscrivez 1 % de la colonne C	K Inscrivez 1 % de la colonne D	L Colonne E moins colonne F	M Inscrivez le moins élevé des montants des colonnes K et L	N Colonne G moins colonne H				
	C Pour les accords conclus après le 13 juillet 1990, mais avant 1993, inscrivez le montant maximal requis pour payer pour les actions		D Inscrivez la juste valeur marchande des actions à la date de l'accord		E Inscrivez le montant total des dividendes payés sur les actions		F Inscrivez le montant total des dividendes reçus des actions								G Inscrivez le montant total des dividendes payés sur les actions		H Inscrivez le montant total des dividendes reçus des actions	
	B Pour les accords conclus avant le 14 juillet 1990, inscrivez le montant maximal requis pour payer pour les actions	C Pour les accords conclus après le 13 juillet 1990, mais avant 1993, inscrivez le montant maximal requis pour payer pour les actions		D Inscrivez la juste valeur marchande des actions à la date de l'accord		E Inscrivez le montant total des dividendes payés sur les actions		F Inscrivez le montant total des dividendes reçus des actions							G Inscrivez le montant total des dividendes payés sur les actions		H Inscrivez le montant total des dividendes reçus des actions	
Janvier																		
Février																		
Mars																		
Avril																		
Mai																		
Juin																		
Juillet																		
Août																		
Septembre																		
Octobre																		
Novembre																		
Décembre																		
	Inscrivez le <b>total</b> de tous les montants des colonnes I, J, M et N																	
	<b>Total</b>																	

Si la personne exemptée remplit une déclaration T3ATH-IND, T3D, T3GR, T3P, T3RI ou T3S, inscrivez ce montant à la ligne appropriée de cette déclaration. Sinon, remplissez les sections 3 et 4.

**Section 3 – Calcul de l'impôt à payer**

Envoyez la déclaration remplie avec tout montant dû au centre fiscal ou au bureau des services fiscaux le plus près du lieu où les livres et registres de la personne tenue de remplir cette déclaration sont gardés, et ce, au plus tard 90 jours après la fin de l'année d'imposition.

Annexez un chèque ou un mandat à l'ordre du Receveur général.

**Section 4 – Attestation**

Je, \_\_\_\_\_, atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration sont, à ma connaissance, exacts et complets.

\_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature d'une personne autorisée \_\_\_\_\_ Poste ou titre \_\_\_\_\_